



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 36994

## Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'intérêt à apporter à l'apprentissage des langues vivantes étrangères dès les classes primaires et même maternelles, dans le cadre de la formation des jeunes citoyens européens. Une préparation dès le plus jeune âge ne peut être que bénéfique pour les citoyens de demain afin de faciliter les contacts et les rapports individuels au-delà des frontières. Il lui demande si des dispositions particulières ont été prévues dans ce but au cours du débat sur l'école qui vient de se terminer.

## Texte de la réponse

Les langues vivantes sont intégrées, comme discipline à part entière, aux programmes de l'école primaire du 25 janvier 2002 qui seront appliqués à tous les niveaux du cycle III dès septembre 2004. L'ensemble du cycle III (CE 2, CM 1 et CM 2) bénéficie d'une heure trente d'enseignement hebdomadaire de langues vivantes. Actuellement, près de 90 % des classes accueillant des élèves de cycle III bénéficient déjà de cet enseignement. L'analyse des propositions et réactions recueillies lors du débat sur l'école est actuellement en cours.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36994

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2004, page 2802

**Réponse publiée le :** 1er juin 2004, page 4071